

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE DE REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT DANS LES VOIES DE MESNIL-ROC'H

TITRE D'OCCUPATION VALANT PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de MESNIL-ROC'H (Ille-et-Vilaine),

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Vu, l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

Considérant que, pour des raisons de sécurité et en regard des travaux de modernisation des éclairages publics réalisés par l'entreprise BOUYGUES de PLEURTUIT pour le compte du SDE35, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, sur le domaine public communal de Mesnil-Roc'h.

A R R E T E

Article 1er :

Du 15/02/2024 à 9 heures, au 15/05/2024, à 17 heures en raison des travaux de modernisation des éclairages publics réalisés par l'entreprise BOUYGUES de PLEURTUIT, des mesures de sécurité pourront être mises en place à savoir,

- Chaussée rétrécie
- Stationnement interdit au droit du chantier
- Protection pour les piétons circulant près du chantier.
- Circulation alternée par feux tricolores ou manuellement

Ces mesures seront mises en place par l'entreprise BOUYGUES

Lieux d'intervention :

Travaux avec terrassement : LANHELIN : Le hameau des Roches Bleues, rue des vieux gréments, impasse du Belem, rue des Doris, impasse de la Bisquine

Type de travaux : Remplacement de mâts d'éclairage, confection de terrassement pour réalisation d'un nouveau réseau EP

Date prévisionnelle des travaux : du 15/2/2024 au 15/4/2024

Travaux sans terrassement

Lieu d'exécution : LANHELIN : Rue René Laennec, rue Bertrand Duguesclin, rue Jacques Cartier, rue René Duguay Trouin, rue Jean Guéhenno, rue Théodore Botrel

Type de travaux : Remplacement de luminaires sur poteau béton existant, création d'un nouveau réseau aérien

Date prévisionnelle des travaux : du 15/2/2024 au 8/5/2024

Travaux sans terrassement

Lieu d'exécution : ST PIERRE DE PLESGUEN : Rue du général Leclerc, rue Chateaubriand, rue des écoliers, La Ricolais, route de Pilleverte, La Rivaudais, Le Closset, Roche Blanche, Le croix chemin, allée des maitres, rue de l'égalité, Le Pré vert, Les Ajoncs d'or, le Rocher Abraham, les Touchettes, La Ville Enée, rue des Chaussées, le Rouvre

Type de travaux : Remplacement de luminaires sur poteau béton existant, création d'un nouveau réseau aérien

Date prévisionnelle des travaux : du 15/2/2024 au 8/5/2024

ST-10-2024

Article 2 :

A l'issue des travaux réalisés dans les règles de l'art, l'occupant a l'obligation de restituer l'ouvrage dans un état conforme à la réglementation en vigueur. Un PV de fin de travaux au format numérique devra être transmis au service voirie de la commune de Mesnil Roc'h.

La présente autorisation ne dispense pas le pétitionnaire de vérifier auprès du guichet unique la présence de canalisations et d'adresser aux gestionnaires de réseaux concernés une déclaration de projet de travaux (D.T.).

Article 3 :

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté,

Qui sera transmis à :

- Monsieur le Sous – Préfet de Saint Malo
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Combourg,

Et notifié à :

- L'entreprise BOUYGUES (M. GILLES)

FAIT A MESNIL-ROC'H,

Le 21/02/2024

Mme Le Maire

Christelle BROSELLIER

Par le maire, le maire délégué

Catherine PAROU

